

# Créer son atelier Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales

## Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

### Objectifs

L'objectif général de la formation est de permettre aux stagiaires d'appréhender tous les fondamentaux nécessaires à la création d'un atelier de PPAM bio. De leur permettre d'avoir une vision d'ensemble afin de préparer au mieux leur projet.

### Enjeux

Le marché des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) Bio est en plein développement depuis quelques années. Les consommateurs sont de plus en plus demandeurs de produits de santé / beauté / bien-être et de qualité, mais également d'une proximité plus grande avec les producteurs. De leur côté, les entreprises de la filière cherchent à relocaliser leurs approvisionnements en PPAM, afin de sécuriser leurs achats et pour répondre aux attentes de leurs clients. La filière des PPAM biologiques offre donc aujourd'hui des opportunités intéressantes, ce qui explique que de nombreux porteurs de projets et agriculteurs déjà installés souhaitent développer un atelier PPAM Bio. Malgré tout, il s'agit de productions nécessitant une bonne technicité, des outils adaptés (tant pour la culture que la transformation) et une main d'œuvre relativement importante. Il est donc important de leur fournir des repères et données-clés pour bien mettre en place leur projet.

### Contenu

- Connaître les éléments de contexte général de la filière PPAM.
- Identifier les différents débouchés et circuits de commercialisation existants, les atouts et contraintes liés.
- Prendre conscience de la nécessité d'intégrer la transformation et la commercialisation de ses futures productions dans la construction de son projet.
- Identifier les productions les plus adaptées à son contexte d'exploitation.
- Connaître les différentes catégories de PPAM et leurs contraintes techniques
- Appréhender les principaux aspects techniques de la production
- Être en mesure d'identifier les conditions techniques nécessaires pour la mise en place d'un atelier de PPAM bio
- Être en capacité d'identifier les étapes de l'itinéraire technique pour créer atelier PPAM en bio
- connaître les différentes étapes de l'implantation d'une parcelle de PPAM.
- Être en capacité de penser son itinéraire technique en fonction de son projet
- connaître les différents moyens de transformation
- Appréhender les aspects économiques du projet

### Dates, lieux et intervenants

**04 avr 2023**  
09:00 - 17:00 (7hrs)

Mairie de Roquedur, les matinées, et exploitation de Florence Capron & Benoit Joulain  
4, rue Berthézène, 34190 Ganges, les après midi.  
34190 Ganges

Florence Capron & Benoit Joulain, producteurs et formateurs en PPAM bio

**13 avr 2023**  
09:00 - 17:00

Mairie de Roquedur, les matinées, et exploitation de Florence Capron & Benoit Joulain  
4, rue Berthézène, 34190 Ganges, les après midi.  
34190 Ganges

Florence Capron & Benoit Joulain, producteurs et formateurs en PPAM bio

### Financier(s)



### Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 13/03/2017

### Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

### Plus de renseignements

Céline Mendes  
celine.mendes@bio34.com  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734

### Taux de satisfaction : %

repas partagé



### Modalités d'accès :

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_  
\_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))